

# Reflets 8



# Reflets 8

Juillet 2011 // n°16

## Un été à l'Aquaried

### EDITO //

#### Une nouvelle communauté de destin

Le 4 juillet dernier, le Conseil de Communauté a décidé de donner un avis favorable au projet de schéma départemental de coopération intercommunale qui prévoit la fusion de notre Communauté de Communes avec celle voisine du Grand Ried.

Cette décision très importante et historique pour l'avenir de notre territoire a été prise à l'unanimité par les délégués de la CCME. Elle suit celle prise dans les mêmes termes et les mêmes conditions par ceux de la Communauté de Communes du Grand Ried.

Très concrètement cela signifie que la fusion de nos deux collectivités est dorénavant un horizon probable pour nos territoires. Elle figure désormais dans les agendas politiques des conseils municipaux qui détiennent le pouvoir pour y donner suite.

Cette échéance pourrait, si le Préfet accepte notre démarche volontariste, intervenir dès janvier 2012. Il nous appartient donc de mettre à profit les mois à venir pour construire un projet viable, efficace et solidaire de coopération intercommunale au service de tous.

Dès à présent vos délégués ont insisté avec raison pour que celui-ci soit également ambitieux et ne remette pas en cause la richesse et la qualité des compétences nombreuses et importantes déjà exercées qui sont considérées par tous comme un acquis.

Telle est notre feuille de route.

Votre Président,  
Frédéric Pfliegerdoerffer



## // SOMMAIRE

p. 2 > Quoi de neuf ?

p. 3 > 2011 : priorité à la voirie

pp. 4-5 > Budget 2011 : durablement volontariste

p. 6 > Diagnostic énergétique des bâtiments / Rénov'habitat

p. 7 > Itinéraires cyclables

p. 8 > Une enquête d'aide à la décision

p. 9 > Actions pour l'emploi

p. 10 > Cet été, tout un programme ! / Altwasser

p. 11 > Ecole de Musique

p. 12 > Loisirs, idées de sorties



## // QUOI DE NEUF ?

### [ Emploi

**Patrice Guilhou** occupe depuis le 1<sup>er</sup> mars 2011 le poste d'agent de maîtrise au service électricité de la CCME. Il participe à la maintenance du réseau de l'éclairage public.



Patrice Guilhou

### [ Numéricable à Sélestat

La boutique Numéricable de Sélestat a ouvert ses portes début avril, 4 rue Sainte Foy. Ouverture du lundi au samedi de 10h-12h et de 14h-18h. Cette boutique gère les services de téléphonie mobile Numéricable.

### [ Relookage du site internet de la CCME

La CCME vient de procéder à la refonte de son site internet dans le souci d'une meilleure lisibilité, d'une navigation plus confortable et d'une plus grande place accordée aux illustrations et animations en images.

#### Deux nouvelles rubriques :

« Nos manifestations » et « Tourisme et culture » pour promouvoir la vie associative et culturelle de notre territoire.

[www.cc-marckolsheim.fr](http://www.cc-marckolsheim.fr)



### [ Sites voisins

Retrouvez les actualités des communes de Bootzheim et Mackenheim sur leur site internet : [www.bootzheim.fr](http://www.bootzheim.fr) et [www.mackenheim.fr](http://www.mackenheim.fr)

### [ Tourisme

Le pavillon touristique (à côté de l'écluse) est ouvert 7 jours sur 7 de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h jusqu'au 4 septembre.

### « Lâchez-vous, soyez créatifs et innovants ! »

Vous avez entre 10 et 25 ans ? Vous avez besoin d'un coup de pouce financier pour monter un projet artistique ? Profitez de l'aide du Conseil Général pouvant aller jusqu'à 2 000 €.

Soyez créatifs, proposez des projets innovants. Votre projet doit avoir un réel impact sur la vie culturelle locale. Le règlement et le dossier de candidature (à déposer avant le 1<sup>er</sup> août) sont téléchargeables sur [www.pass-age.fr](http://www.pass-age.fr).

### [ Le covoiturage en quelques clics

Favoriser les déplacements alternatifs à la voiture individuelle, tel est l'objectif du site internet de covoiturage accessible à tous et entièrement gratuit, mis en ligne par le Conseil Général : [www.bas-rhin.fr/covoiturage](http://www.bas-rhin.fr/covoiturage)

En quelques clics, visualisez les trajets qui vous intéressent puis inscrivez-vous. Il vous suffit ensuite de déposer votre trajet et d'entrer en contact avec le conducteur ou le passager de votre choix. Economique, écologique et pratique, n'hésitez plus, ayez le réflexe covoiturage !

#### Les parkings de covoiturage

Aujourd'hui, il existe 6 parkings de 12 à 50 places (Sarre-Union, Seltz, Hochfelden-Schwindratzheim, Beinheim, Erstein et Barr), auxquels il convient d'ajouter plusieurs sites officiels, plus ou moins sécurisés.

Les services du Conseil Général du Bas-Rhin mettront à l'étude courant 2011 un schéma directeur des aires de covoiturage afin de proposer un maillage cohérent de sites à aménager. Dans notre secteur, l'ancienne plateforme douanière sur le Rhin fera l'objet d'une étude dans ce sens.

## // AMENAGEMENT

# 2011 : des chantiers nombreux pour une sécurité accrue

### Des travaux d'envergure entrepris simultanément dans cinq communes

Il s'agit de chantiers qui concernent non seulement les voiries, mais aussi les réseaux secs et humides.

#### Des voiries neuves

- **Bootzheim, rue de la Forêt**  
500m de voirie avec des aménagements de sécurité et une piste cyclable intégrée.  
Coût prévisionnel : 610 000 € TTC.
- **Elsenheim, rue de l'Ecole**  
Nouvelle voirie avec création d'une « zone de rencontre » devant l'école.  
Coût prévisionnel : 190 000 € TTC.
- **Ohnenheim, rue de Moulin**  
400m de voirie avec dispositifs ralentisseurs, trottoirs sécurisés et zones de stationnement.  
Coût prévisionnel : 400 000 € TTC.
- **Hessenheim, rue des Messieurs**  
Voirie adaptée au passage des bus (circuit de ramassage scolaire et mise en

valeur du square/monument aux morts).  
Coût prévisionnel : 130 000 € TTC.

- **Artolsheim, rue du Moulin**  
400m de rue avec placette centrale pavée et espace vert.  
Coût prévisionnel : 380 000 € TTC.

#### Des réfections de voirie

- **Ohnenheim, rue des Iris**  
Renouvellement des enduits sur chaussée et trottoirs.  
Coût prévisionnel : 90 000 € TTC.
- **Mackenheim, rue Haute**  
Renouvellement de la couche de roulement sur chaussée.  
Coût prévisionnel : 75 000 € TTC.
- **Marckolsheim, rue du Canal rue du Périgord, à Mackenheim, Quartier Napoléon et à Bootzheim, rue du Nord**  
Enduits superficiels sur chaussée.

La fin de ces travaux est prévue en juillet 2011.



▲ Elsenheim : Rue de l'Ecole



▲ Ohnenheim : Rue du Moulin

▼ Hessenheim : Rue des Messieurs



▲ Mackenheim : Rue Haute



## GENDARMERIE INTERCOMMUNALE

Dans le cadre du dispositif de la loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (loi dite « LOPPSI ») du 29 août 2002, le Ministère de l'Intérieur a autorisé la construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie, au profit de la brigade territoriale de proximité du chef lieu de Marckolsheim.

A ce titre, un dossier complet doit être présenté d'ici le 31 décembre 2011. A défaut, la décision du Ministère de l'Intérieur d'engager cette opération de construction à

Marckolsheim deviendra caduque.

La réalisation de ce projet étant d'intérêt communautaire, la Communauté de Communes en assurera la maîtrise d'ouvrage.

Une modification des statuts a donc été effectuée par délibération afin d'y ajouter la compétence facultative « Participation à la mise en œuvre et à la coordination des moyens d'actions en matière de sécurité publique par la maîtrise d'ouvrage de la construction d'une nouvelle gendarmerie ».

La CCME envisage la construction de la gendarmerie en deux ensembles distincts : les bureaux et les services techniques (237m<sup>2</sup> utiles) d'une part et les 7 logements familiaux (687m<sup>2</sup>) d'autre part. Estimation du coût global : 1 900 000 € HT (hors acquisitions foncières). Le terrain de 3840 m<sup>2</sup> se situe à l'entrée nord de Marckolsheim.

Ce bien, une fois construit, sera mis à la disposition de l'Etat - Gendarmerie Nationale moyennant un loyer annuel. Cette opération est donc neutre pour les finances de la CCME.

## // FINANCES

# Budget 2011 : durablement volontariste

*Comme annoncé, lors des orientations budgétaires débattues par le Conseil de Communauté le 28 février 2011, le budget 2011 ambitieux, malgré un contexte économique et institutionnel incertain, d'améliorer de manière durable et volontariste la qualité de vie des habitants de la Communauté de Communes tout en renforçant l'attractivité du territoire.*

Le budget principal se chiffre à 16 271 326 €, soit :  
9 182 501 € en fonctionnement et 7 088 825 € en investissement.



◀ Favoriser les déplacements « doux », loisirs ou utilitaires, tel est l'objectif de la CCME.

Ici : itinéraire cyclable entre Marckolsheim et Elsenheim.

Ce volontarisme se traduit par une **augmentation conséquente de 14% des dépenses d'équipement par rapport à 2010** et par une **préoccupation forte d'intégrer les problématiques de développement durable** dans les diverses actions menées, comme le démontrent, entre autres, la réalisation prochaine de l'itinéraire cyclable entre Artolsheim et Marckolsheim, la construction programmée de bâtiments Haute Qualité Environnementale à l'image du périscolaire d'Heidolsheim ou encore le projet de remise en eau de l'Altwasser sur l'île du Rhin.

Par ailleurs, les inscriptions budgétaires pour 2011 pour la **construction de la nouvelle gendarmerie intercommunale** à Marckolsheim à raison de 962 000 € et de 95 721 € pour **l'école de musique intercommunale** qui sont des compétences nouvellement assumées par la Communauté de Communes depuis le début de l'année, témoignent de l'ambition de la Collectivité intercommunale d'être un acteur de tout premier plan pour la sécurité des populations et l'avenir de la jeunesse.

Voté à l'unanimité le 4 avril dernier, le montant total du budget s'élève à plus de 24,3 millions d'€.



◀ Nouveau périscolaire à Heidolsheim : le chantier doit démarrer cet été pour une livraison en juin prochain.

Le périscolaire accueillera les enfants scolarisés au RPI d'Heidolsheim/Hessenheim et ceux d'Ohnheim.

## Les caractéristiques du budget

- Une pression fiscale stable.
- Des dépenses de fonctionnement maîtrisées qui sont en termes réels (inflation prévisionnelle déduite pour 2011) en progression de 2,2 % par rapport à 2010.
- Une stabilité des charges de personnel dont l'accroissement est limité à un plus de 1%.
- Le renforcement de certaines des compétences exercées par la Communauté de Communes, comme l'indiquent à titre d'exemple, la hausse des crédits alloués au fonctionnement du Transport à la Demande (TAD), l'augmentation raisonnée de la subvention d'équilibre versée à la piscine Aquaried ou encore l'aide allouée au RAI.
- La baisse conséquente des charges financières qui traduit le désendettement régulier de la Collectivité.
- Des dépenses d'investissement en hausse de 13% par rapport à 2010 axées solidement sur la mise en œuvre :
  - > des travaux de voirie (47% des crédits d'équipements) ;
  - > de la piste cyclable Marckolsheim-Artolsheim (13% des crédits d'équipement) ;
  - > de la politique en faveur de la jeunesse avec la construction du futur périscolaire de Heidolsheim et l'aménagement de la cour extérieure d'Elsenheim (12 % des crédits).

## Fonctionnement en détail

<b>INFORMATION &amp; COMMUNICATION</b>	<b>84 680 €</b>	<b>PETITE ENFANCE</b>	<b>260 707 €</b>
Télévision locale, canal infographique, site internet	61 980 €	Maison de l'Enfant & Relais d'Assistants Maternelles	155 010 €
Bulletin intercommunal	1 200 €	Périscolaires (Marckolsheim et Elsenheim)	105 697 €
Abonnement des bâtiments communaux	20 000 €		
Convention AZUR FM/associations	1 500 €		
<b>CULTURE &amp; EDUCATION</b>	<b>32 138 €</b>	<b>TOURISME</b>	<b>98 350 €</b>
Collège, Mathématiques sans frontières, USEP, PEEP	24 838 €	Pavillon touristique	12 000 €
Miellerie du Ried : aide à l'investissement	300 €	Fonctionnement de l'Office du tourisme	71 500 €
Concerts	7 000 €	Agent touristique Grand Ried	3 200 €
		Fonctionnement Aire de Service du Haut-Koenigsbourg	2 500 €
		Programme d'action du Grand Ried et étude	5 650 €
		Carte Seeger	1 500 €
		Carte des itinéraires cyclables Marckolsheim/Sasbach/Dieboltsheim	2 000 €
<b>FETES DIVERSES</b>		<b>ENVIRONNEMENT</b>	<b>25 700 €</b>
(Nautisme, patrimoine, circuit CCME)	<b>20 000 €</b>	Gestion du parc forestier	6 220 €
		Sentiers découvertes	3 400 €
		Entretien canal	1 000 €
		Actions de sensibilisation des écoles à l'environnement	18 080 €
<b>JEUNESSE : Réseau d'Animation Intercommunal</b>	<b>239 500 €</b>		
		<b>ACTIONS ECONOM.- AMENAGEMENT DU TERRIT.</b>	<b>14 400 €</b>
		ADAC, divers	9 400 €
		RHIN VIVANT : programme Interreg	1 000 €
		Grand Ried Expo	4 000 €
<b>SECURITE - INCENDIE</b>	<b>241 000 €</b>		
<b>FAMILLE, INTERVENTIONS SOCIALES</b>	<b>44 240 €</b>		
Taxi à la carte	30 000 €		
Mission locale, Tremplins, Secours Haïti	11 740 €		
Infobest	2 500 €		

## Investissements en détail

<b>POLITIQUE JEUNESSE</b>	<b>670 200 €</b>	<b>VOIRIE</b>	<b>2 706 200 €</b>
Accueil périscolaire Heidolsheim	650 000 €	Frais d'études pour opérations futures	50 000 €
Aménagement cour extérieure Elsenheim	8 000 €	Gros entretien voirie	150 000 €
Mobilier Multi-Accueil et RAM	8 400 €	Gros entretien éclairage public	98 000 €
Mobilier Périscolaire Marckolsheim	3 800 €	Travaux d'enfouissement des réseaux	27 500 €
		Voirie rues de la Patrie et Moulin Artolsheim	331 500 €
<b>DEVELOPPEMENT DURABLE ENVIRONNEMENT</b>	<b>110 000 €</b>	Voirie rue de la Forêt - Bootzheim	550 000 €
Etude remise en eau Altwasser	60 000 €	Voirie rues du Moulin et Iris - Ohnenheim	490 000 €
Diagnostic énergétique des bâtiments	35 000 €	Voirie - Elsenheim	196 200 €
Signalétique chemins découvertes	15 000 €	Voirie traverse Hessenheim et rue des Messieurs	136 000 €
		Voirie Mackenheim	155 000 €
<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>	<b>100 000 €</b>	Voirie Marckolsheim	522 000 €
Etude Faisabilité Méthaniseur	25 000 €	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>1 362 635 €</b>
Aide JBL	75 000 €	<b>REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS</b>	<b>122 000 €</b>
		<b>AUTRES OPERATIONS COMPTABLES</b>	<b>917 736 €</b>
<b>PISTES CYCLABLES</b>	<b>743 300 €</b>	<b>PROVISIONS POUR PROJETS A VENIR</b>	<b>346 104 €</b>

### Piscine fonctionnement

<b>DEPENSES</b>	<b>618 920 €</b>
Charges à caractère général	207 650 €
Charges de personnel	368 000 €
Charges financières	6 400 €
Autres charges	2 000 €
Amortissements	23 500 €
Déficit de fonctionnement	11 370 €
<b>RECETTES</b>	<b>618 920 €</b>
Redevances	176 000 €
Participation CCME	441 520 €
Autres	1 400 €

### Piscine investissements

<b>DEPENSES</b>	<b>310 800 €</b>
Remboursement emprunt	52 000 €
Travaux	232 800 €
Autres	26 000 €
<b>RECETTES</b>	<b>310 800 €</b>
Récupération TVA	2 300 €
Amortissements	23 500 €
Autres	285 000 €



▲ Piscine Aquaried : une subvention légèrement en hausse pour mieux répondre aux attentes des usagers.

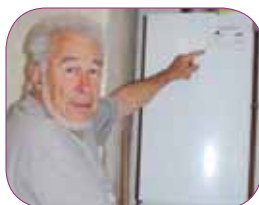


◀ Nouvelle compétence de la CCME depuis janvier : l'Ecole de Musique Intercommunale de Marckolsheim et Environs.

### Ecole de Musique Intercommunale

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>92 521 €</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>	<b>3 200 €</b>

## // HABITAT



Maxime Guyot, ingénieur thermicien chargé du diagnostic énergétique

# Diagnostic énergétique des bâtiments

*Les Communautés de Communes de Marckolsheim et Environs et du Grand Ried ont souhaité mener une opération commune de diagnostic énergétique des bâtiments publics communaux et intercommunaux, en partenariat avec l'ADEME.*

## Les enjeux

Cette action s'inscrit dans la réflexion relative au Plan Climat en cours d'élaboration à l'échelle du Pays de l'Alsace Centrale.

Il s'agit :

- d'identifier les sources d'économie possibles sur le patrimoine immobilier,
- d'examiner les possibilités d'utilisation d'énergies renouvelables.

Cette opération permet de sensibiliser le grand public aux questions des consommations et des économies d'énergie en exerçant un rôle d'exemplarité.

## Les bons réflexes

*Maîtriser votre consommation d'énergie au jour le jour est une affaire d'équipements et de comportements.*

- Optez pour des produits peu gourmands en énergie A, A+ ou même A++ sur l'étiquette énergie qui les accompagne.
- Consultez les notices avant l'achat pour connaître la consommation totale et en veille des ordinateurs, téléviseurs, matériel Hi-Fi...
- Branchez vos appareils sur des prises commandées par interrupteur qui permettent de supprimer les veilles inutiles.
- Installez les appareils de froid loin des sources de chaleur, dégivrez le congélateur dès qu'il y a plus de 2 mm de givre, éteignez les lumières inutiles...

Tous ces petits gestes réduisent votre consommation d'électricité.

Source : <http://ecocitoyens.ademe.fr>

## Mise en œuvre du diagnostic

Un ingénieur thermicien, Maxime Guyot, a été missionné durant 9 mois (d'août 2010 à avril 2011) pour :

- analyser la situation énergétique de tous les bâtiments publics (mairies, écoles, églises, salles polyvalentes, club-house, locaux techniques...),
- identifier et hiérarchiser les améliorations possibles,
- intégrer les travaux liés aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables dans les plans de gestion des bâtiments.

## Quelques constats

- La mise en œuvre de **procédures simples**, connues de tous, ou la pose de **système de programmation** sur les installations de chauffage permettent de réduire nettement les consommations dans les bâtiments à usage occasionnel.
- Le renforcement du **calorifugeage** (isolation, vitrage performant...) a un impact très fort sur la consommation. Il est préférable d'intégrer ces investissements lourds dès la construction.
- La question du **renouvellement d'air** est essentielle notamment dans les écoles.

Un diagnostic de performance énergétique (DPE) pour les bâtiments publics d'une superficie supérieure à 1000 m<sup>2</sup> a été établi, pour informer l'utilisateur sur la consommation énergétique du bâtiment.

La synthèse du DPE donne lieu, à titre indicatif, à la pose d'une étiquette énergie sur le bâtiment. A l'issue du diagnostic, un rapport a été remis à chaque commune pour :

- établir un bilan énergétique,
- identifier les éventuels dysfonctionnements,
- définir les travaux à engager pour diminuer l'impact énergétique.



Le programme Alsace énergivie est un programme régional de **promotion des économies d'énergie et des énergies renouvelables** qui informe, propose et accompagne les habitants de la région Alsace pour tout projet de bâtiment basse consommation ou mettant en œuvre l'énergie solaire ou le bois-énergie.

Par le biais de ce programme, le particulier, propriétaire d'une maison individuelle, peut **bénéficier d'une visite énergétique** à l'issue de laquelle il obtiendra :

- Une fiche de synthèse classant les travaux par ordre de rentabilité et détaillant 2 scénarii
- Un rapport détaillant les interventions possibles (la description de l'existant et 2 scénarii de réhabilitation)
- Des informations généralistes sur le financement des travaux et sur les moyens simples pour réduire les consommations d'énergie au quotidien.

Coût du diagnostic : 500 € dont 400 € pris en charge par la Région Alsace et l'ADEME.

Informations : <http://www.energivie.fr>

## Rénov' habitat : bilan

Rénov'habitat propose des conseils gratuits et personnalisés, des avantages fiscaux... pour valoriser votre patrimoine ou améliorer le confort de votre logement : aide à la sortie d'insalubrité, amélioration globale de la dépense énergétique, production de logements locatifs à loyer maîtrisé. En 2011, ce dispositif a permis de réhabiliter 5 immeubles sur la Communauté de Communes de Marckolsheim et Environs (2 propriétaires occupants et 4 logements locatifs) pour un montant de crédits de 86 000 €.

**Les prochaines permanences se tiendront les mardis 6 septembre et 8 novembre 2011 de 10h30 à 12h à la CCME.** Pour prendre rendez-vous : Frédéric Valence Tél. 03 26 64 45 19 ou [pig67@urbam.fr](mailto:pig67@urbam.fr)

## // AMENAGEMENT

# Itinéraires cyclables : sur la bonne voie

*Après la réalisation en site propre de la voie verte entre Marckolsheim et Elsenheim, la CCME poursuit la mise en œuvre du schéma intercommunautaire des voies cyclables par la liaison entre Marckolsheim et Artolsheim.*

Cette voie cyclable bidirectionnelle de 5km de long sera réalisée en contrebas de la D468, côté Est. Elle sera large de 3,50 m et dotée d'un revêtement en enrobé.

C'est grâce au travail en bonne intelligence, dans un climat d'écoute et de respect mutuel entre agriculteurs, associations foncières, communes riveraines et CCME que ce chantier pourra bientôt démarrer. Car, ne disposant d'aucune autre alternative que celle d'utiliser le chemin d'exploitation en contrebas de la Départementale, propriété des associations foncières, il fallait l'adhésion du monde agricole pour concevoir une utilisation partagée.

### La voie verte de Tulla

Cette voie a été mise en chantier en 2010, sur le tronçon Artzenheim-Marckolsheim dans le cadre d'un programme global de réhabilitation de la digue des hautes eaux, longue de 16 km sur notre territoire, en tant qu'itinéraire de loisirs et de découverte de la forêt rhénane. Ce premier tronçon de 5km a fait l'objet de diverses interventions : traitement de la végétation, décapage, renfort structure, renforcement de 5 passages transversaux, pose d'un revêtement en

graves non traitées, équipement de signalétique routière et barrières. Aujourd'hui, il reste à stabiliser la bande roulante de manière à assurer aux usagers le meilleur confort de circulation. Pour ce faire, une couche de calcaire concassé sera prochainement posée ; ce revêtement présente l'avantage de demeurer perméable tout en ayant un aspect naturel et suffisamment dur pour la pratique du vélo.

### Qu'en est-il de la voie cyclable le long du canal ?

Cet autre axe de circulation douce devait, ce printemps, être ouvert à la circulation mais bien des points restent encore en discussion et posent problème. Lors d'une réunion qui s'est tenue à la sous-préfecture de Sélestat le 17 mai dernier, il a été rappelé que cette voie se trouve sur le domaine privé de l'Etat. De fait, il est nécessaire qu'une convention soit établie entre l'Etat et l'ensemble des partenaires qui prendront en charge l'entretien de cette voie avant son ouverture au public. Un point important reste à régler : la sécurisation de l'itinéraire. Le risque que représentent en particulier les arbres d'alignement, très peu entretenus jusqu'à présent, a conduit l'Etat à considérer que le chantier n'est pas achevé et qu'un élagage devait être entrepris avant l'ouverture au public. Aujourd'hui, nous sommes dans une situation paradoxale : la population s'approprie peu à peu les lieux, mais en toute illégalité.

Une nouvelle réunion en sous-préfecture s'est tenue ce 29 juin avec la présentation d'un récent diagnostic sur l'état sanitaire des arbres en bordure de la voie. Deux types d'intervention seraient nécessaires avant ouverture au public.

Dans un premier temps :

- l'abattage de 6 arbres,
- la suppression de bois morts sur 25 arbres,
- la réduction des houpiers sur une centaine d'arbres.

Dans un second temps, la mise aux normes (sur le modèle des parcs urbains) de l'ensemble des arbres (près de 600 sur le linéaire des 25 km). Coûts prévisionnels de ces opérations : de 100 000 à 250 000 €.

Voie verte  
Marckolsheim / Elsenheim



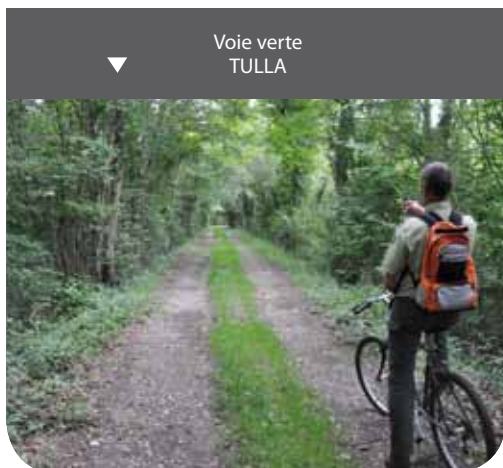
### Que doit-on retenir de cette réunion ?

- L'Etat prendra en charge les coûts de traitement des arbres et engagera les premiers travaux permettant l'ouverture de la voie. Ainsi, cet itinéraire pourrait être ouvert au public au mieux courant septembre 2011.
- Mais avant l'ouverture au public, la convention de gestion doit clairement désigner qui assurera de manière pérenne l'entretien des arbres sachant que ni l'Etat ni le Département ne veulent aujourd'hui assumer cette obligation.

Reste également en discussion la qualité de la bande de roulement qui n'est que partiellement stabilisée pour une circulation à vélo. Sur ce point, le Conseil Général n'exclut pas la pose d'un enrobé.

Il reste du chemin à faire avant que cette voie dont le coût s'élève à 1,7 million d'euros TTC (part du Conseil Général : 989 500 € / part de l'Etat : 711 000 €) ne devienne véritablement une voie verte et bleue au service de la découverte de notre territoire.

Voie verte  
TULLA



Voie cyclable le long du canal  
encore « en chantier »



## // SOLIDARITÉ

Intérieur d'une MARPA :  
les résidents gardent  
leur autonomie ▶



# Une enquête pour une aide à la décision

Pour éviter le déracinement et l'isolement des personnes vieillissantes, la MSA (Mutualité Sociale Agricole d'Alsace) a imaginé un concept de petites unités de vie en milieu rural, les MARPA.

Dans ce contexte, une étude a été réalisée par la ville de Marckolsheim et la Communauté de Communes de manière à établir un diagnostic quant aux besoins et aux attentes de la population.



◀ Exemple de MARPA de la Doller à SENTHEIM (Haut-Rhin)

**Mais aussi des personnes fragilisées par la santé :**

- Près de 50% bénéficient d'une prise en charge à 100% pour une affection de longue durée.
- Seul 37% des enquêtés sont autonomes dans leur déplacement motorisés (16 personnes se déplacent en fauteuil roulant).
- Près de 100 personnes ont exprimé un sentiment d'isolement.

**Ce qui plaiderait pour un hébergement de type MARPA :**

- Seul 30% des logements sont accessibles de plain-pied.
- 16% estiment ne pas avoir de difficultés pour monter un escalier.
- 40% des répondants pensent que leur logement ne serait plus adapté en cas de mobilité réduite.
- Seul 16% solliciteraient la famille pour être relogé en cas de perte d'autonomie.
- La petite unité de vie est citée prioritairement en cas de relogement (64%).
- Si une petite unité de vie venait à se réaliser à Marckolsheim, 80% des personnes la choisiraient en priorité.

A ce jour, la Communauté de Communes n'exerce pas la compétence requise pour s'engager dans la mise en œuvre d'une telle structure. Mais à l'appui de cette étude, la réflexion va se poursuivre à l'automne.

### Quelques chiffres

- **120 MARPA en France**
- **2 dans le Haut-Rhin**
- **3 en projet dans le Bas-Rhin**
- **Age moyen des résidents : 84 ans.**
- **Redevance locative : en moyenne, 1350€ par mois (repas inclus), ouvrant droit à l'aide personnalisée au logement.**

### Qu'est-ce qu'une MARPA ?

C'est une petite unité de vie non médicalisée de moins de 25 résidents permettant aux personnes âgées de continuer à vivre comme à domicile. De fait, elle permet aux résidents de disposer d'un vrai « chez soi ». Les logements (T1 ou T2 pour les couples) sont tous de plain-pied, adaptés et équipés d'une kitchenette.

Il s'agit de logements locatifs à prix modéré. Le résident y apporte ses meubles et le décore à sa convenance. Une équipe professionnelle coordonne les services auprès des personnes accueillies 24h sur 24. Une charte MARPA régit les principes de vie partagés. <http://www.marpa.fr/>

### Principales conclusions de l'enquête

Elle s'est déroulée du 4 au 21 octobre 2010. Sur 1149 personnes âgées de 65 ans et plus, 759 ont accepté d'y répondre. 70 enquêteurs et enquêtrices bénévoles ont été mobilisés pour mener à bien cette opération qui permet d'avoir une photographie précise de la situation des personnes âgées sur notre territoire.

Elle fait les constats suivants :

#### Une solidarité familiale et de voisinage encore forte :

- Près de 50% des enfants résident dans la commune et 18% dans le département
- 33% des enquêtés sont aidés par leurs proches dans les tâches de la vie quotidienne
- 65% des personnes vivent en couple
- 56% disent avoir des contacts avec leur voisinage chaque jour
- Près de 50% des retraités sont membres d'une ou plusieurs associations.

#### Une autonomie encore pleinement exercée :

- 87% des personnes sont propriétaires ou usufruitiers de leur logement et 88% s'y sentent en sécurité (mais seuls 30% sont de plain-pied)
- 67% des personnes interrogées se disent autonomes pour les tâches de la vie quotidienne
- 14% sollicitent régulièrement une aide-ménagère.

# Forum de l'apprentissage et Job Days : bilan

*Deux actions phares pour l'emploi se sont tenues pour la première fois sur notre territoire : le forum de l'apprentissage et les « Job Days », avec le soutien de la CCME et de la Communauté de Communes du Grand Ried.*



## **Le forum de l'apprentissage**

22 jeunes se sont rendus à Marckolsheim le 6 avril pour rencontrer des conseillers du Pôle Emploi, de la Mission Locale de Sélestat et de Sainte Marie aux Mines. A cette occasion, une aide personnalisée à la recherche d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation leur a été proposée. Ce moment privilégié a permis d'apporter des réponses ciblées aux questions que se posent les jeunes vis-à-vis de leur entrée dans la vie active.

## **Les « Job Days »**

Alors qu'en Alsace, le chômage reste très élevé, nos voisins badois et bâlois connaissent à nouveau une situation de quasi plein emploi et vont être confrontés à une grave pénurie de main-d'œuvre en raison d'une évolution démogra-

phique défavorable. C'est dans ce contexte que le réseau Pôle Emploi de Sélestat avec l'Agentur für Arbeit de Fribourg, le Landkreis d'Emmendingen et Infobest, ont organisé à Marckolsheim le 5 mai dernier un rendez-vous de l'emploi sous la forme d'un « Job Day ».

Les deux ateliers du matin ont permis à 25 personnes de s'approprier les méthodes de recherche d'emploi par internet en Allemagne et d'y candidater. Le but est d'encourager la mobilité et de développer les rencontres concrètes entre les 125 personnes en recherche d'emploi et les 11 employeurs présents ce jour-là pour des offres diversifiées : maçons, fraiseurs-tourneurs, serruriers, commerciaux, conducteurs de poids-lourds... A l'issue de ces Job Days, certains employeurs avaient recruté leur personnel.

## Service civique : deux jeunes volontaires à Marckolsheim

*La MJC de Marckolsheim et le Réseau d'Animation Intercommunal (RAI) ont recruté récemment deux jeunes qui effectuent un service civique dans ces structures. Le service civique, créé en 2010, permet de s'engager, pour une période déterminée, dans une mission en faveur de la collectivité.*

C'est une opportunité qu'ont saisi deux jeunes, Hugo Paolucci et Luca Pulicano, pour une durée d'un an. Cette expérience leur permet d'acquérir et de développer de nouvelles compétences grâce à la formation continue et au tutorat individualisé, sous la houlette d'Angeline Mocochain, directrice des structures.

Hugo, 17 ans, seconde Stéphane Braun dans l'organisation et l'animation d'activités liées aux arts de la rue et en particulier le hip-hop (danse, graff et slam) « Ce service civique va me permettre d'évoluer dans ma passion qu'est la danse ». Luca, 19 ans, a un bagage « arts et spectacles » ; il est passionné de cinéma. Il dirige un atelier vidéo avec les jeunes et participe aux côtés d'Audrey Rosenfelder à la programmation et à l'animation des séances de cinéma. Il a à cœur de développer la création audiovisuelle et en particulier la réalisation de courts-métrages.

<http://www.service-civique.gouv.fr/>



**Angeline Mocochain, directrice de la MJC et du RAI :**  
« Le service civique est un bon tremplin pour les jeunes, heureux de s'investir pour leur ville, mais aussi une opportunité pour nos structures ».



**Afin de soutenir la création d'emplois, la CCME s'est fortement investie dans la création du futur Parc d'Activités Intercommunal de Marckolsheim.**

**Les travaux de voirie provisoire et les réseaux d'eau et assainissement sont achevés. Certains aménagements paysagers sont d'ores et déjà réalisés. La voirie définitive, ainsi que la pose des réseaux secs (gaz, téléphone, fibre optique et électricité) reprendront à l'automne pour une réception finale début 2012.**

**Des investisseurs locaux ont proposé un projet de**

**«quartier d'entreprises».**

**Ce bâtiment pourrait accueillir 8 à 10 entreprises. Des lots modulables d'environ 250 m<sup>2</sup> seraient aménagés selon les besoins, pour des activités artisanales, commerciales ou de services. Cette solution de location « clés en main » permettrait aux entrepreneurs de se consacrer pleinement au développement de leurs activités dans des conditions attractives.**

**Pour tout projet d'implantation, contactez Thierry GELB au 03 88 92 56 47.**

## // ENFANCE et JEUNESSE

### Cet été... tout un programme !



*Le RAI, Réseau Animation Intercommunal, propose des activités éducatives pour la jeunesse de 4 à 17 ans sur la Communauté de Communes de Marckolsheim.*

Plusieurs thèmes sont proposés lors de **camp**s, de **centres de loisirs**, « **Bouge 'toi** », « **Pass'Ado** »... : équitation, exploration, nature et plein air, aventure, sports et sensations.

**Centre de loisirs** : Six semaines de centre de loisirs pour les 4-6 ans et 7-11 ans (du 4 juillet au 12 août) sur les communes de Marckolsheim et Mackenheim, autour des thèmes tels que : sports, spectacle, nature, monde fantastique...

« **Bouge 'toi Ado** » : Un bon moyen pour rompre l'ennui et profiter d'activités variées pour les ados de 10 à 14 ans, du 4 juillet au 12 août sur la commune de Marckolsheim.

« **Les Pass'Ados** » : Des journées bien remplies pour les 14-17 ans : tournoi de Paint ball, customisation de toys et rencontre de danse Hip hop à Marckolsheim, tournoi de basket-ball à Heidolsheim, arts plastiques et customisation de vêtements à Artolsheim...

**Ciné plein Air** : projection du film « Le petit Nicolas » à la tombée de la nuit (vers 21h30) le jeudi 28 juillet à Mackenheim. Entrée libre.

**Lez'arts au Soleil** : C'est un village d'animations itinérant qui s'adresse aux petits et grands. Sports, jeux, ateliers arts plastiques, pour tous les goûts et tous les âges. Entrée libre. Tout public.

De 14h à 17h : 22 juillet au stade d'Elsenheim ; 28 juillet à l'école d'Artolsheim ; 5 août au Gymnase de Marckolsheim.

#### Informations :

RAI - Tél. 03 88 74 98 69  
www.animations-marcko.fr

## // ENVIRONNEMENT

### Altwasser : les premières pistes d'une remise en eau

C'est le bureau d'études SOGREAH, spécialisé dans l'aménagement de rivières et la création d'ouvrages hydrauliques que la CCME a missionné pour instruire le projet de reconnexion de l'Altwasser au Vieux Rhin, au droit de l'île du Rhin de Marckolsheim. Au mois de mai dernier, un premier rendu des études et investigations sur le terrain a été présenté aux élus. Cette étude s'intéresse aussi à la vulnérabilité de l'île au regard des fortes crues.

Au vu des relevés topographiques, il apparaît que cet ancien giessen présente sur son linéaire de nombreux colmatages pouvant atteindre 1,40 m

au-dessus du toit de la nappe. C'est là un des problèmes à résoudre pour recréer une dynamique fluviale. Plusieurs scénarii ont été évoqués pour palier à la résorption de ces points de blocage aux écoulements. Ils prévoient entre autre :

- Le décolmatage des points de ralentissement.
- Les aménagements permettant la création de zones de mise en vitesse (épis ou seuils rustiques).

Pour ce faire, des matériaux à hauteur de 6 000 m<sup>3</sup> devraient être retirés pour permettre l'alimentation de l'Altwasser dès que le débit du Vieux-Rhin

augmente et ainsi favoriser la dynamique des écoulements. La création de nouvelles mouilles (points bas toujours en eau) est également envisagée pour contribuer à redynamiser l'Altwasser et augmenter la richesse écologique du site. Un nouvel ouvrage de franchissement, au Nord de l'île (là où l'Altwasser rejoint le Vieux Rhin) serait à créer. Cet ouvrage permettrait notamment de s'affranchir des débordements vers les secteurs habités.

#### Résultats attendus

- Une alimentation par le Vieux Rhin en moyenne 50 jours par an.

- Une reprise de la dynamique alluviale et la recréation naturelle d'un cours d'eau à alimentation mixte (par la nappe et par le Vieux Rhin). La moitié aval de l'Altwasser serait alimentée par la nappe en dehors des périodes d'étiage.

Le bureau d'étude fournira cet automne le modèle mathématique et hydraulique de cette solution ; elle sera présentée au comité de pilotage (Région Alsace, DREAL, Agence de l'eau Rhin-Meuse, EDF, ONF) avant de faire l'objet d'un dossier de financement dans le cadre du dispositif LIFE+, début 2012.



▲ Philippe Meyer, agent forestier de l'ONF, montre l'Altwasser aux étudiants de l'ENGREF

## // CULTURE

## Ecole de Musique Intercommunale : former des musiciens complets

Intercommunale depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, l'école de musique prend un nouvel envol. En raison de son nouveau statut, elle se doit de renouveler ses orientations pédagogiques et d'élargir son panel d'activités.

Ainsi, à la rentrée prochaine, chaque élève bénéficiera d'une **formation complète : cours instrumentaux, formation musicale et pratique collective**. L'école de musique entend ainsi se différencier du simple cours privé d'instrument.

Un pôle particulier consacré aux musiques actuelles (jazz, rock, blues...) doit voir le jour et permettre aux apprentis-musiciens de se produire.

Autre nouveauté : des cours de musique décentralisés (éveil musical) dans la commune de Hessenheim.

### La musique comme instrument de paix

Mais le développement des pratiques musicales passe aussi par la découverte et les échanges sous forme de rencontres, de concerts, de spectacles avec des musiciens professionnels, toujours en lien avec l'enseignement musical dispensé à l'école.

Ainsi, du 2 au 10 juillet, l'école de musique a accueilli l'orchestre et la chorale « **Pequeñas Huellas** » de Turin (ci-contre). Organisée sous la forme de résidence/stage, cette rencontre a donné lieu à 3 événements musicaux associant les élèves de l'école à la formation invitée :

- le dimanche 3 juillet au Mémorial Maginot (concert lectures sur le thème de la paix),
- le vendredi 8 juillet, en l'Eglise d'Hilsenheim
- le samedi 9 juillet à la salle des fêtes de Marckolsheim.



### PEQUEÑAS HUELLAS : Des empreintes d'enfants sur un air de musique...

Pequeñas Huellas est un projet né pour promouvoir les droits des enfants dans le monde. Il a pris forme pour la première fois en 2004 à La Havane lors d'un grand concert donné par un orchestre et un chœur composés de 110 enfants cubains et italiens.

« A travers leurs instruments et leurs voix, les enfants de Pequeñas Huellas dépassent et font tomber les barrières culturelles, ethniques et religieuses. Ils méritent l'appui et l'encouragement des institutions internationales et des gouvernements, afin que leurs voix trouvent un juste écho dans le monde entier. C'est un plaisir pour moi d'être le "grand-père" de ce projet. » Claudio Abbado.

### A noter (détails sur le site de la CCME)

- > Rencontre avec le Directeur : Mercredi 14/09 de 16h à 18h
- > Rencontre parents / professeurs de musique de 18h à 19h : Mercredi 14/09 (sauf flûte traversière) et Vendredi 16/09 (uniquement flûte traversière)
- > Rentrée des élèves de l'école : lundi 19/09.

## Projet ciné : Des jeunes récompensés



Des jeunes du RAI de Marckolsheim ont remporté en avril le **1<sup>er</sup> prix du concours de la MSA**, Mutualité Sociale Agricole, qui a lancé un appel à projets « **Mieux vivre en milieu rural** » pour les 13-22 ans. Les projets devaient avoir un lien avec la culture et l'art, la solidarité et la citoyenneté, la santé et les activités sportives. Il s'agit pour les jeunes de devenir des acteurs autonomes de la vie sociale et locale avec le goût d'entreprendre et d'innover.

Des jeunes de l'atelier « **Art 2 Rue** » du RAI (atelier Vidéo), ont obtenu le premier prix avec « **Le Roi Viko** », un court-métrage réalisé en 2010 avec l'association « Ma lucarne ». Il a nécessité 6 mois de travail et 4 jours de tournage. Le film peut se résumer ainsi : une histoire d'amitié chamboulée par la gourmandise... Une comédie, de l'action et de l'humour.

## Du côté de la piscine...



Heures d'ouverture du 2 juillet au 31 août

Lundi de 13h à 19h / Mardi de 10h30 à 20h  
Mercredi de 10h30 à 19h / Jeudi de 10h30 à 20h  
Vendredi de 10h30 à 19h / Samedi de 10h30 à 19h / Dimanche de 10h30 à 19h

Informations : Tél. 03 88 92 54 64  
[www.cc-marckolsheim.fr](http://www.cc-marckolsheim.fr)



Pour visionner le reportage sur la piscine Aquaried : [www.reflets8.fr](http://www.reflets8.fr) -  
Mag du 24 juin

## // LOISIRS

**Conférences CCME :  
bilan et perspectives**

Le troisième cycle de conférences de la CCME s'est achevé à Artolsheim sur une note très positive avec une centaine de participants autour d'un thème de loin pas convenu : « Catastrophes, injustices, maladies : que fait Dieu ? ».

Les huit conférences ont réuni près de 700 participants. Les thèmes de société qui interpellent (le rôle du père, les addictions, l'égalité hommes-femmes) ont attiré moins de public que les sujets liés à l'histoire locale : l'incorporation de force, les fouilles archéologiques et l'âge de fer. Budget 2011 : 2500 €.

**Près de 700  
participants**

Les conférences sur les allergies, les pesticides et la dernière citée plus haut ont connu une très bonne fréquentation.

50% des participants ont entre 40 et 60 ans et 25% plus de 60 ans.

**Plus de 90% des participants ont apprécié les conférences**, ce qui témoigne de la très grande qualité des intervenants.

**Les rendez-vous du 4<sup>ème</sup> semestre 2011 :**

- Mardi 4/10/11 à 20h Salle polyvalente d'Ohnenheim - **Pierres et Minéraux / La lithothérapie** M. Yves Buck.
- Mardi 18/10/11 à 20h Périscolaire de Marckolsheim - **Cardio-prévention : oui à l'activité physique, non à la sédentarité** - Dr Bonomi et Dr Rose.
- Mardi 8/11/11 à 20h Salle polyvalente de Bootzheim - **Les procès de sorcières au Moyen-Age** - Mme Germaine Braun, Musée de Bergheim.
- Mardi 13/12/11 à 20h Salle des Adjudications de Marckolsheim - **Archéologie : les fouilles de Marckolsheim**. M. Thierry Logel, archéologue.

**La promenade de la solidarité**

La troisième édition du « **Circuit de la CCME à vélo** », se déroulera le **dimanche 11 septembre**. L'an passé, 303 cyclistes étaient au rendez-vous de cette « promenade de la solidarité » que chacun peut faire à son rythme, en toute convivialité.

Un don de 2€ minimum par adulte est versé au départ du circuit (1€ pour les enfants). **Les fonds collectés sont intégralement reversés à l'association caritative St Vincent de Paul (632 € en 2010).**

Départs entre 13h et 17h - arrivées jusqu'à 18h dans chacune des 8 communes. Sens de l'itinéraire :

Marckolsheim, Mackenheim, Bootzheim, Artolsheim, Hessenheim, Heidolsheim, Ohnenheim, Elsenheim, Marckolsheim. La distance totale du parcours est de 23 km. Les « **lieux étape** » (départ, tampon de passage, arrivée, buvette) :

- Le dojo du gymnase de Marckolsheim (Cyclo Club),
- La Mairie de Mackenheim (Conseil Municipal),
- La Salle polyvalente de Bootzheim (Amicale des Sapeurs-Pompier),
- La Mairie d'Artolsheim (CCAS),
- La Mairie de Hessenheim (Amicale des Sapeurs-Pompier),
- La Mairie de Heidolsheim (le Conseil Municipal),
- La Salle polyvalente d'Ohnenheim (Batterie Fanfare),
- La Salle polyvalente d'Elsenheim (Comité des Fêtes).

Les enfants de moins de 14 ans recevront un diplôme pour leur participation. Le plus jeune et le plus âgé des participants de chaque commune seront récompensés, ainsi que l'association qui comptera le plus grand nombre de participants.

**Idées de sorties**

21/07 et 04/08 **Soirée musiques,  
dances et légendes d'Alsace**

Artolsheim

27/07 **Soirée folklorique**

Marckolsheim

07/08 **Marché aux puces**

Hessenheim

04/09 **Waldfest**

Mackenheim

11/09 **Circuit de la solidarité**

CCME

13/09 au 27/09 **Exposition**

« **50<sup>ème</sup> anniversaire du Grand Canal** »

Marckolsheim

25/09 **Fête du cheval**

Mackenheim

25/09 **Portes ouvertes des artisans et commerçants**

CCME et communes du Grand Ried

Juillet et août : Tous les mercredis à 10h30 > Visite guidée du **musée du Petit Tonnelier** à Mackenheim (inscriptions à l'Office de Tourisme).

> L'Office de Tourisme de Marckolsheim propose cet été un programme d'animations et de visites autour du patrimoine bâti de Marckolsheim, l'île de Marckolsheim, l'écluse du Rhin, la miellerie du Ried, le moulin à grain « Herrenmühle », la chapelle du Mauchen...  
> Retrouvez les principales manifestations sur [cc-marckolsheim.fr](http://cc-marckolsheim.fr) / Nos manifestations



Programme des animations disponible à l'Office de Tourisme Intercommunal de Marckolsheim ou au pavillon touristique (à côté de l'écluse).  
Tél. 03 88 92 56 98  
[marckolsheim@tourisme-alsace.info](mailto:marckolsheim@tourisme-alsace.info)

**Reflets 8 - n°16 JUILLET 2011**

Bulletin d'information de la CCME  
24 r. Maréchal Foch - MARCKOLSHEIM  
Tél. 03 88 92 53 73  
[ccme@cc-marckolsheim.fr](mailto:ccme@cc-marckolsheim.fr)  
[www.cc-marckolsheim.fr](http://www.cc-marckolsheim.fr)

**Responsable de la publication :**

Jean-Claude Spielmann  
**Rédaction :** CCME - **Photos :** CCME, JC Spielmann, G. Riesterer, Ch Dumoulin  
**Réalisation :**  
CCME, Anne-Déborah Humilier  
ISSN : 1621-9139 - dépôt légal juillet 2008